

Décision

Générale

colonial

Décision n° 45 du 13 janvier 1949 :

n° 45

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 janvier 1949

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1949

Date du numéro
31 janvier 1949

TEXTE INTÉGRAL

M. Le Conédie (Charles) est engagé en qualité d'auxiliaire à la Direction du port, au salaire mensuel de vingt-cinq mille francs (25.000 francs), exclusif de toutes indemnités. La présente décision aura effet pour compter du 1er janvier 1949.